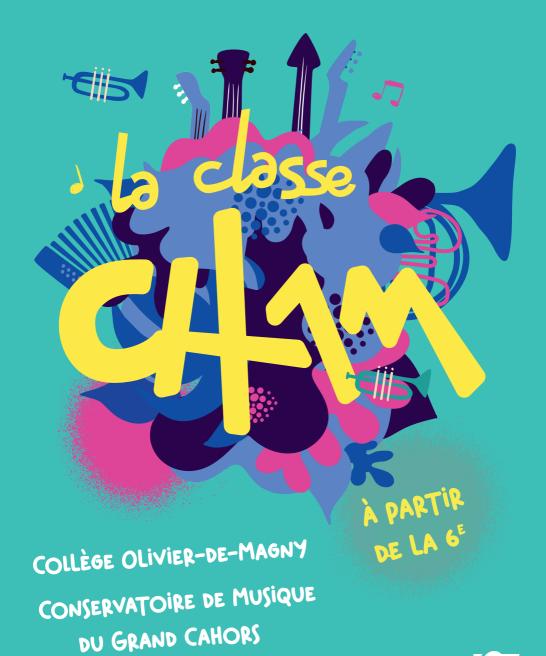




Collège Olivier de Magny Cahors



LE DÉPARTEMENT



CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Quatre classes de la 6ème à la 3ème qui au sein du Collège Olivier-de-Magny et du Conservatoire à rayonnement intercommunal de Musique et d'Art dramatique suivent un enseignement musical renforcé, intégré aux programmes scolaires des enfants. Les horaires et emplois du temps des cours de musique sont aménagés deux demi-journées par semaine pour permettre aux collégiens de se rendre au conservatoire. Cet aménagement leur permet de suivre cette scolarité enrichie dans les meilleures conditions. L'enseignement musical est partagé entre le Collège et le Conservatoire. Les enseignants sont formés, diplômés et agréés par l'Education Nationale et le Ministère de la Culture.

QU'EST-CE QU'ON Y FAIT ?

- Apprendre à jouer d'un instrument au sein d'un groupe ou seul.
- Intégrer une chorale.
- Jouer dans un orchestre.
- Recevoir une éducation musicale.
- Préparer des spectacles, monter sur scène.

LES INSTRUMENTS ET DISCIPLINES ENSEIGNÉS:

- Cordes frottées: Violon alto, violon, violoncelle, contrebasse.
- Vents: Cor, trombone, tuba, trompette, clarinette, saxophone, flûte traversière.
- Percussions classiques.
- Musiques actuelles : guitare amplifiée, basse, batterie.
- *Instruments polyphoniques* : clavecin, orgue, piano, guitare classique.

POURQUOI?

Parce que pratiquer, écouter, créer la musique c'est nourrir sa curiosité, sa créativité, ses capacités de concentration et d'écoute et sa réflexion personnelle. La pratique musicale apprend la vie en groupe, le respect de soi et des autres. Elle est un facteur important de l'épanouissement personnel.

PRÉ-REQUIS

Ouvert aux débutants comme aux élèves ayant déjà une pratique musicale. Être motivé et s'engager sur 4 ans. Etre autonome, curieux et avoir un esprit d'équipe.



RENSEIGNEMENTS :

Réunion d'information le lundi 13 mai 2024 à 18h au Collège Olivier-de-Magny Date limite de remise des dossiers : le vendredi 24 mai 2024 Entretiens CHAM : au Conservatoire de Musique Information et inscription sur www.cahorsagglo.fr/cham

- Collège Olivier-de-Magny 165, avenue George-Sand / 46000 Cahors 0460528z@ac-toulouse.fr • 05 65 20 58 00
- Conservatoire de Musique et Art dramatique Place des Consuls / 46000 Cahors conservatoire@grandcahors.fr 05 65 24 09 12

CHOISIR DE S'INSCRIRE EN CLASSE CHAM 2024/2025, C'EST PARTAGER SA PASSION AVEC DES CAMARADES, VIVRE L'EXPÉRIENCE DES CONCERTS, AMÉLIORER SA CONCENTRATION ET LA CONFIANCE EN SOI.